

VUP-Hachette : la bataille commence à Bruxelles

SIX MOIS après l'annonce de l'opération, le Groupe Lagardère a enfin notifié, lundi 14 avril, à la Commission européenne, son projet de rachat de Vivendi Universal Publishing. Le gouvernement français a maintenant trois semaines pour demander le rapatriement, total ou partiel, du dossier - une solution qu'Arnaud Lagardère appelle de ses vœux. Les libraires et les éditeurs indépendants s'inquiètent de cette concentration.

Lire page 17

ÉLECTIONS AU QUÉBEC Majorité absolue pour le Parti libéral

p. 32

et notre éditorial p. 16

SRAS

Pékin reconnaît la gravité de la crise p. 7

21 AVRIL, UN AN APRÈS Reportage dans l'Alsace rurale, « terre fertile » du Front national

p. 11

ENVIRONNEMENT

Controverse autour de la Charte de l'écologie humaniste p. 11 et le point de vue de Corinne Lepage p. 15

PRISONS

Evasion à Luynes p. 10

RECHERCHE

Soucis et inquiétudes dans les labos p. 22



PORTRAIT

Harold Pinter, retour en scène politique p. 29

Le conflit irakien	2	Marchés	20
International	7	Aujourd'hui	22
France-Société	8	Météorologie-jeux	25
Régions	11	Culture	26
Horizons	12	Radio-Télévision	30
Entreprises	17	Carnet	31
Communication	19	Abonnements	31

TENDANCES

Machines à sous : gare aux abus !

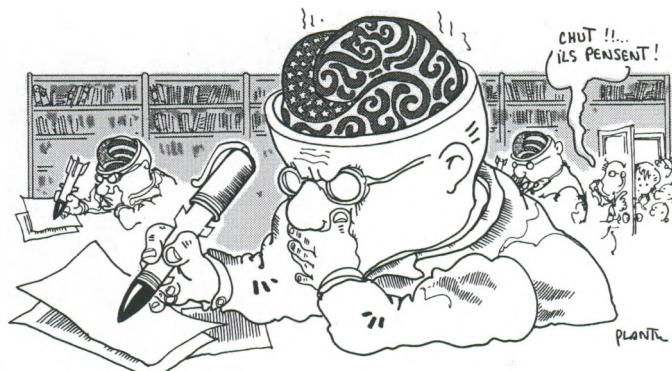


L'ESSOR des machines à sous au cours des quinze dernières années a entraîné des comportements de dépendance chez les nouveaux habitués des casinos. Lire page 24

Après l'Irak, où va l'Amérique ?

L'après-Saddam. Où vont les États-Unis après leur victoire militaire en Irak ? Quels sont leurs objectifs au Moyen-Orient ? La journée du lundi 14 avril a confirmé que l'administration Bush avait des visées au-delà du sort de l'Irak : la Syrie a été « ciblée » de manière insistante par ses porte-parole et qualifiée de « nation agressive » par la Maison Blanche. Les experts sont partagés : s'agit-il de mettre en garde Damas afin de faciliter un redémarrage, autour de la « feuille de route », du processus de paix entre Israël et la Palestine, ou bien Washington veut-il faire du régime de Bachar Al-Assad son deuxième objectif après celui de Saddam Hussein ? Ces interrogations alimentent les réserves britanniques, Londres faisant entendre ses différences. Paris est convaincu que l'ONU reviendra dans le jeu, alors que Washington considère qu'elle « n'a connu que des échecs ».

Sur le terrain. A Tikrit, fief de Saddam, l'ultime bataille n'a pas eu lieu. A Bagdad, la police de l'ancien régime reprend du service. Les divisions de l'opposition compliquent la mise en place d'une autorité provisoire.



La traque de Saddam. Enquête sur sa fortune cachée. p. 6

Idées. « Le stratège et le philosophe » : Alain Frachon et Daniel Verne disent les sources intellectuelles des néoconservateurs qui inspirent Bush. Maîtres à penser : Leo Strauss et Albert Wohlstetter. p. 12 et 13

Maghreb. « Le Maroc face à l'Irak » : deuxième volet de la série de Stephen Smith. p. 14

Débats, Analyse et nos Chroniques. p. 15, 16, 29 et 32

► Incertitudes en Irak, mise en cause de la Syrie et relance du processus de paix israélo-palestinien : interrogations sur la stratégie américaine

► Notre enquête sur les origines de la pensée conservatrice qui inspire Bush

► Nos reportages à Tikrit et à Bagdad

► La fortune cachée de Saddam Hussein

► Notre série : « Le Maroc face à l'Irak »

Retraites : l'inquiétude grandit

LA DEUXIÈME vague du « Baromètre » Sofores pour *Le Monde*, RTL et le mensuel *Notre temps* fait apparaître une crainte grandissante des Français à l'égard de leur retraite : 66 % d'entre eux se disent « plutôt inquiets », contre 58 % au mois de mars.

Alors que François Fillon et Jean-Paul Delevoye doivent rencontrer les syndicats les 18 et 22 avril, les fonctionnaires, qui, le mois précédent, étaient favorables à 55 % à l'alignement de leur durée de cotisation sur celle des salariés du privé, ne sont plus que 43 % à se résoudre à cette solution. Autre enseignement pour Jean-Pierre Raffarin : si le gouvernement est jugé « très ou plutôt actif » par 64 % des Français, près de la moitié d'entre eux (49 %) jugent « trop lent » le rythme des réformes.

Dans un rapport publié mardi 15 avril dans *Les Echos*, la Cour des comptes dénonce les dérives et l'« opacité entretenue » du régime de retraite des fonctionnaires de l'Etat et demande une « réforme en profondeur ».

► Sondage : 52 % des fonctionnaires contre l'alignement sur le privé

► La Cour des comptes dénonce les « régimes de faveur »

Lire page 8

Jacques Chirac loue la discrétion de sa « chère Marianne »

QUOI QU'IL ARRIVE, Jacques Chirac continue, tranquillement, à distribuer rubans et médailles. Lundi 14 avril, veille d'un conseil des ministres anticipé en raison du sommet européen d'Athènes, il n'a pas failli à son penchant. Il a décoré deux Corréziens méritants, comme il se doit, deux hauts magistrats et un grand médecin, comme à l'habitude, un membre de l'éducation nationale, comme souvent, une politique, comme attendu. En prime, le président a remis la Légion d'honneur au navigateur Yves Parlier, « génial Robinson des mers » qui, lors d'une course en solitaire, avait réparé son bateau démanté dans un îlot de l'Océan Indien, après s'être « nourri d'algues et de poissons volants ».

Surtout, le président décorait, ce lundi, l'ex-chef de son secrétariat particulier à la Mairie de Paris, puis à l'Elysée, Marianne Hibon-Legendre. « C'étaient de lourdes responsabilités », a reconnu M. Chirac devant sa « chère Marianne », fille de diplomate. Le chef de l'Etat a loué ses nombreuses qualités, et notamment sa « très grande discrétion ». M^{me} Hibon, venue à la Mairie en 1986, a suivi le nouveau président à l'Elysée en 1995. Elle y est restée pendant le septennat, puis a quitté le Palais, mariée depuis peu et désormais

M^{me} Legendre, cinq mois après le début du quinquennat. « Vous savez écouter et ne pas parler », a souligné le président. Vous avez su me protéger efficacement contre les agressions extérieures, excessives et injustifiées », a-t-il ajouté, reconnaissant. M^{me} Hibon-Legendre, convoquée par les policiers lors de l'enquête sur les chargés de mission de la Ville de Paris, courant 2000, n'avait pas défilé à cette convocation mais répondu par courrier aux questions des enquêteurs.

Elle a cependant quitté « le grand monsieur », comme elle dit, avec l'affection et la déférence que M. Chirac suscite parmi ses collaborateurs. Le président, qui ne déteste rien tant que de se séparer de ses fidèles, a admis : ce départ-là, « pour rejoindre enfin votre mari dans l'Indre, je ne pouvais naturellement pas m'y opposer ». Ce fut dit, toutefois, avec le sourire. Pour cette constance doublée de discrétion, il a enfin exprimé « [sa] reconnaissance, [son] estime et [son] affection ». La récipiendaire, tout émue, a beaucoup de souvenirs, qu'elle ne confiera pas. Juste celui-ci : « J'étais dans mon bureau et je ne bougeais pas d'une oreille ».

Béatrice Gurrey

CINÉMA

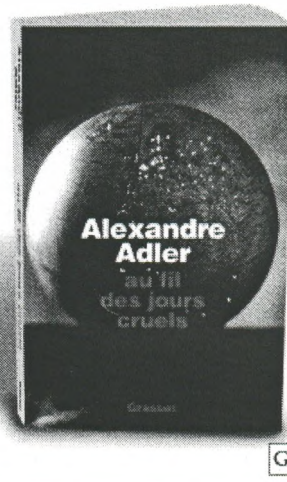
Valeria Bruni Tedeschi : portrait de la cinéaste au miroir



POUR SES PREMIERS pas dans la réalisation, Valeria Bruni Tedeschi (photo) se risque au jeu dangereux et délicieux du film en forme d'autobiographie cher à ses maîtres, Woody Allen et Nanni Moretti. Pour ce faire, elle a convoqué une tribu d'acteurs de haut vol (Chiara Mastroianni, Denis Podalydès...), qui aident à la fois à la fois à un chameau... à tenir son rang en une semaine d'une grande richesse, de l'éblouissante comédie de Jean-Paul Rappeneau, *Bon Voyage*, au sulfureux *Autofocus* de Paul Schrader.

Lire pages 26 à 28

Pour comprendre



Grasset

POINT DE VUE

Pour l'Europe, l'heure de vérité approche

par Costas Simitis

LE 16 AVRIL, est un jour historique pour l'Europe. Les chefs d'Etat et de gouvernement sont réunis à Athènes, au portique d'Attale, au pied de l'Acropole, à l'occasion de la signature par les dix nouveaux membres de l'Union européenne - Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Chypre et Malte - des traités d'adhésion donnant une existence légale à la déclaration finale adoptée au Conseil européen de Copenhague, en décembre dernier.

Il s'agit du plus grand élargissement dans l'histoire de l'Union

européenne, qui concrétise le rêve d'une génération et réunifie l'Europe, treize ans après la chute du mur de Berlin, quand un courant de démocratie et de liberté a balayé les barrières de la guerre froide.

C'est dans un esprit chaleureux et solennel que je souhaite aux nouveaux membres la bienvenue au sein de notre famille européenne. Je pense en même temps que c'est le moment idéal pour faire une pause afin que nous méditations sur la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ainsi que sur notre marche future.

A quelle Europe les nouveaux pays adhèrent-ils et quelle Europe aspirons-nous à construire ?

Il est inutile que je remémore les grands exploits de notre Union, aujourd'hui largement connus tant par ses enthousiastes supporters que par les sceptiques, qu'ils soient amis ou ennemis.

Lire la suite page 15

COSTAS SIMITIS est premier ministre de Grèce et président en exercice du Conseil européen.

Le Monde

16.4.2003

p. 1

■ POINT DE VUE

Pour l'Europe, l'heure de vérité approche

par Costas Simitis

LE 16 AVRIL est un jour historique pour l'Europe. Les chefs d'Etat et de gouvernement sont réunis à Athènes, au portique d'Attale, au pied de l'Acropole, à l'occasion de la signature par les dix nouveaux membres de l'Union européenne – Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Chypre et Malte – des traités d'adhésion donnant une existence légale à la déclaration finale adoptée au Conseil européen de Copenhague, en décembre dernier.

Il s'agit du plus grand élargissement dans l'histoire de l'Union

européenne, qui concrétise le rêve d'une génération et réunit l'Europe, treize ans après la chute du mur de Berlin, quand un courant de démocratie et de liberté a balayé les barrières de la guerre froide.

C'est dans un esprit chaleureux et solennel que je souhaite aux nouveaux membres la bienvenue au sein de notre famille européenne. Je pense en même temps que c'est le moment idéal pour faire une pause afin que nous méditations sur la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ainsi que sur notre marche future.

A quelle Europe les nouveaux pays adhèrent-ils et quelle Europe aspirons-nous à construire ?

Il est inutile que je remémore les grands exploits de notre Union, aujourd'hui largement connus tant par ses enthousiastes supporteurs que par les sceptiques, qu'ils soient amis ou ennemis.

Lire la suite page 15

COSTAS SIMITIS est premier ministre de Grèce et président en exercice du Conseil européen.

Pour l'Europe, l'heure de vérité approche

Suite de la première page

Depuis cinquante ans, l'Europe jouit d'une période de paix qui n'a pas de précédent dans sa longue histoire d'affrontements et d'antagonismes. Les fantômes du passé ont été enterrés.

Le rêve de Kant pour une « paix durable » s'est réalisé à l'intérieur de ses frontières. D'un point de vue historique, il s'agit sans doute de la plus grande réalisation qu'une collaboration internationale ait jamais réussie.

La manière avec laquelle nous conduisons notre politique étrangère donne de la solennité à la diplomatie, aux négociations, aux intérêts communs, aux liens économiques, culturels et politiques étroits, à l'octroi de motivations et non à l'imposition de sanctions, aux actions multilatérales et non unilatérales. L'Union européenne a réellement contribué à la stabilité et à la sécurité mondiale.

Aujourd'hui, les citoyens européens jouissent d'un niveau de vie très élevé, ont une économie développée, une protection et une cohésion sociale élevée, vivent dans une société plus équitable. Pilier de notre réussite, la « méthode communautaire », ainsi nommée, reflète la nature unique de l'Union comme une union d'États et de peuples.

Elle a porté ses fruits. Néanmoins, le Marché commun originel a évolué progressivement vers quelque chose d'important, plus essentiel que le marché. L'Union n'est pas seulement l'acte unique, ni la monnaie commune.

L'Europe a prospéré dans sa diversité, a développé pas à pas ses structures institutionnelles, amélioré considérablement ses procédures de décisions et sa démocratie, développé ses compétences dans d'autres domaines pour affronter des nouveaux défis, pour agir comme une force plus crédible sur l'échiquier international, au-delà

de son pouvoir économique, social et culturel. Prenons par exemple l'euro, notre plus récente réussite, comme témoin que nos efforts pénibles et nos grands pas en avant exigent, par-dessus tout, volonté politique, confiance mutuelle, imagination, perspective commune et courage. Nos peuples ont des valeurs communes et sont profondément dévoués à leur épanouissement.

Tandis que l'avenir de l'Europe est en discussion et qu'une nouvelle Constitution est à l'étude, nous ne devons pas perdre de vue tout ce qui nous a rendu plus forts ces dernières années, et tenir compte, en même temps, des défis qui nous attendent.

Cacher nos différences et nos différends ne sert aucune cause utile, aussi affligeants soient-ils, surtout dans les circonstances actuelles

Si nous sommes d'accord sur les objectifs nous devons également être d'accord sur les moyens d'y parvenir.

Si nous visons le maintien, le renforcement et la promotion de l'Europe comme un lieu de croissance économique et de progrès social et comme une société solidaire, libérale et démocratique plus équitable, nous devons essayer non seulement de faire un effort afin d'améliorer nos performances économiques, en appliquant les réformes selon les décisions prises le mois dernier au Sommet de Bruxelles – dans le cadre du processus de Lisbonne – mais aussi de préserver notre solidarité sociale.

Si nous visons une Europe démocratique, qui sera plus responsable vis-à-vis de ses citoyens, nous devons renforcer les liens politi-

ques et culturels entre nos peuples, créer des institutions plus résistantes, fonctionnelles, efficaces et transparentes, auxquelles les citoyens peuvent faire confiance et peuvent s'identifier.

Nous avons besoin de créer un espace politique unique, un véritable *demos* européen. La légalisation est toujours un processus interactif. Dans ce cadre, la réforme et le juste équilibre entre les structures institutionnelles fondamentales ne sont pas seulement nécessaires, mais l'expansion de la règle de la majorité qualifiée et l'emploi de mesures de « flexibilité » sont indispensables. Enfin, il est également essentiel d'assurer que la Commission et le Parlement européens puissent jouer un rôle crucial et accru dans le système des nouvelles dispositions.

Aujourd'hui, le chagrin, le crime et l'ombre de la guerre sur l'Irak

besoins humanitaires, donner une nouvelle impulsion au « plan de route » concernant la stabilité et la paix au Moyen-Orient et sa région. Nous devons tout mettre en œuvre afin de renforcer le dialogue transatlantique et d'éviter l'aggravation de la détérioration des liens entre l'Europe et les États-Unis.

Nous ne devons pas fuir nos responsabilités pour forger une stratégie commune d'après guerre, tout en laissant le rôle primordial aux Nations unies – qui, si elles n'existaient pas, devraient être plus que jamais inventées – pour déterminer la reconstruction et l'ordre politique de l'Irak.

La dernière résolution de l'ONU, adoptée à l'unanimité, concernant le programme « Pétrole contre nourriture » pour l'Irak, est un signe encourageant. Les Nations unies doivent être rétablies comme foyer de légitimité et de légalité au sein de la communauté internationale. L'implication diplomatique multilatérale a une importance cruciale. A long terme, personne ne peut gouverner le monde seul.

Aujourd'hui, pour répondre aux défis actuels nous avons besoin de clairvoyance, d'audace politique, d'objectifs précis et d'une vision claire de notre destin. L'heure de vérité approche si l'Europe veut avoir une voix plus forte, si elle veut jouer un rôle plus autonome, plus indépendant et plus responsable dans la gestion des affaires internationales, à égalité avec ses alliés dans un monde multipolaire. Des décisions cruciales nous attendent. Saisissons l'occasion historique de cet élargissement afin de nous hisser à la hauteur de ces défis. L'Histoire nous jugera.

Costas Simitis

Les textes proposés à la page Débats du Monde peuvent être transmis :

- par voie postale :
Le Monde, page Débats,
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242, Paris
- par télécopie : 01 42 17 21 22
- par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

L'Europe scelle solennellement son unification, mercredi, à Athènes

La signature du traité d'adhésion de dix nouveaux membres marque une étape historique de la construction européenne.

Le débat difficile sur les questions-clés liées au fonctionnement d'une Union élargie oppose trois visions divergentes

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

Le traité d'adhésion des dix nouveaux membres de l'Union européenne devait être signé solennellement, mercredi 16 avril, à Athènes. Cette cérémonie devait clôturer plusieurs années de négociations, conclues au sommet de Copenhague en décembre 2002. Elle devait aussi marquer un pas vers l'unification de l'Europe.

Huit des nouveaux membres ont été soumis pendant un demi-siècle à une dictature communiste, soit parce qu'ils faisaient partie de l'URSS (Estonie, Lettonie, Lituanie), soit parce qu'ils appartenaient à son glacis (Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque). La Slovaquie et deux îles de la Méditerranée - Chypre et Malte - entrent en même temps dans l'Union européenne (UE). Deux autres pays de l'ancien bloc de l'Est (la Bulgarie et la Roumanie) pourraient les rejoindre en 2007, avant que l'Union n'accueille, éventuellement, la Turquie. Seul le rejet par l'opinion publique de l'adhésion de l'un des pays encore appelés à s'exprimer pourrait contraindre ce processus dépeint comme « historique » par Costas Simitis, premier ministre grec et président en exercice du Conseil européen. Les Maltais, les Slovaques et les Hongrois ont déjà dit oui, six autres référendums sont prévus avant la fin de l'année.

La cérémonie de mercredi devait être précédée par un conseil informel, au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement des 25 devaient, à la demande de Valéry Giscard d'Estaing, faire connaître leur position sur les futures réfor-



mes institutionnelles de l'Union, rendues nécessaires par l'élargissement.

Le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe a souhaité entendre les avis des pays membres sur cinq questions-clés, qui feront l'objet, avant la fin du mois, des propositions de son présidium. Elles portent sur le maintien, ou non, de la présidence tournante du Conseil, sur la composition de la Commission, sur le mode de désignation de son président, sur les attributions d'un « ministre des affaires étrangères » de l'Union et sur la création d'un Congrès char-

gé, à l'avenir, de la révision éventuelle des traités.

Sur la plupart de ces points, les pays membres ont déjà fait connaître leur position, ce qui fait dire à certains, à la Commission, que la réunion d'Athènes ne peut aboutir qu'à « une photographie des divergences ». Dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, on répond cependant qu'il n'est pas mauvais que chacun entende les arguments des autres.

La démarche du président de la Convention ne fait pas l'unanimité. Au cours de la dernière session de cette assemblée, certains se sont

dit « troublés » que M. Giscard d'Estaing se tourne vers les gouvernements avant même que les propositions des membres de la Convention aient été examinées. « Il ne va pas demander des directives, mais un éclairage », a répliqué Jean-Luc Dehaene, vice-président de la Convention.

TROIS OPTIONS CONTRADICTOIRES

La future architecture institutionnelle de l'Union a fait l'objet de contributions divergentes au sein de la Convention. Trois grandes tendances se dégagent.

La première s'est exprimée dans la proposition franco-allemande présentée lundi 16 janvier par les ministres des affaires étrangères des deux pays, Dominique de Villepin et Joschka Fischer. Elle prévoit l'élection d'un président à temps plein du Conseil européen, à la majorité qualifiée, pour une durée de cinq ans, ou de deux ans et demi renouvelables, afin de « donner une continuité, une stabilité et une visibilité à la direction du Conseil ». Elle opte pour l'élection du président de la Commission, à la majorité qualifiée, par le Parlement, avant approbation par le Conseil. Elle recommande la création d'un ministre européen des affaires étrangères, nommé par le Conseil mais membre de la Commission et doté d'un statut spécial. Ce ministre, qui réunirait les fonctions actuellement dévolues au haut représentant (Javier Solana) et au commissaire chargé des relations extérieures (Chris Patten), s'appuierait sur un service diplomatique commun pour favoriser la naissance d'une « diplomatie européenne ».

Deuxième orientation, celle des gouvernements britannique et espagnol, présentée le 28 février. Ils approuvent l'idée d'un président à plein temps, dont le mandat pourrait être de quatre ans, mais y ajoutent celle d'une présidence collective du conseil des ministres par une équipe de quatre Etats membres

Parlement à une majorité des trois cinquièmes, la création d'un ministre des affaires étrangères qui soit en même temps vice-président de la Commission. Ils ont été rejoints par les représentants de seize autres gouvernements, dont neuf des nouveaux membres, qui insistent sur la présidence tournante au

La question irakienne en filigrane

Même si elle n'est pas à l'ordre du jour, la question irakienne, avec les thèmes de la reconstruction et du rôle de l'ONU, sera en filigrane de toutes les discussions, à Athènes. Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU et Igor Ivanov, le chef de la diplomatie russe, devaient être présents à la réunion dans la capitale grecque. Les Etats-Unis, quant à eux, multiplient les offres à leurs alliés européens. Mardi 15 avril, ils ont proposé à la Pologne et au Danemark de participer à l'opération de maintien de l'ordre et de stabilisation de l'Irak. Une demande similaire avait été adressée à Londres.

Indirectement, le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker a répondu à cette initiative : « Nos amis américains savent pertinemment qu'ils ont tort de s'imaginer qu'ils ont du mérite et du bénéfice à affaiblir l'Union européenne », a-t-il déclaré. Pendant ce temps, les ambassadeurs des Quinze et des dix futurs membres de l'Union aux Etats-Unis ont publié un texte commun affirmant que l'élargissement serait bénéfique au renforcement des relations transatlantiques. — (AFP, Reuters.)

choisie pour deux ans. Ils refusent l'élection du président de la Commission par le Parlement, préférant qu'il soit élu, à la majorité qualifiée, par le Conseil. Ils sont favorables à la nomination d'un ministre des affaires étrangères mais n'envisagent pas de le choisir au sein de la Commission.

La troisième démarche est celle de la plupart des « petits pays ». Les représentants des gouvernements du Benelux ont déposé un texte commun qui demande notamment le maintien de la présidence tournante du Conseil, l'élection du président de la Commission par le

nom de l'égalité entre les pays et sur l'élection du président de la Commission par le Parlement, associé, ou non, aux Parlements nationaux. Cette position est également celle de la Commission qui recommande le maintien de la rotation semestrielle pour la présidence du Conseil et souhaite l'élection du président de la Commission par le Parlement.

Face à ces suggestions contradictoires, le présidium de la Convention tentera d'élaborer des solutions de compromis.

Thomas Ferenczi